Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

DOTATION D'UN NOUVEAU BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

QUE FAIRE DE SON ANCIEN BAC ?

Vous venez d'être dotés d'un bac collectant les ordures ménagères et vous ne savez pas quoi faire de l'ancien ?

Petite astuce :

Personnalisez-le pour en faire un bac de tri sélectif !
Ainsi, plus besoin d'aller chercher les sacs jaunes en mairie.

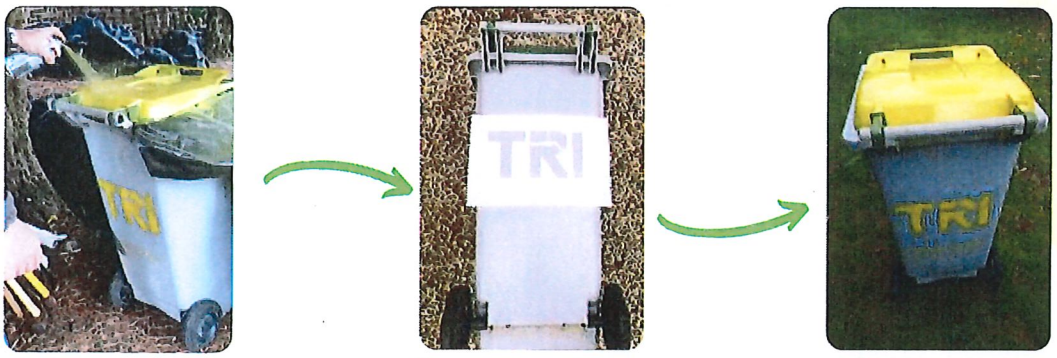

Peignez *Personnalisez* *Présentez*

Le meilleur endroit pour indiquer le mot TRI est la face du bac en-dessous de la poignée, visible depuis la rue.

Attention, cette astuce ne s'applique qu'aux bacs pouvant être positionnés par les ripeurs sur le système de bascule du camion de collecte (photos ci-dessus) et uniquement dans les communes disposant de sacs jaunes.

Retrouvez les consignes de tri sur : www.triercestdonner.fr

+ d'informations : www.ponthieu-marquenterre.fr